

## Choose Europe for science : « Urgence à réagir » mais « plus de moyens pour l'université » (L. Adoui)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°397193 - Publié le 05/05/2025 à 18:15

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 07/05/2025 à 08:55



© D.R.

« Il y a une urgence à réagir parce que nous sommes dans un moment de bascule des libertés académiques. Cela n'empêche pas évidemment de réclamer plus de moyens pour l'université française, particulièrement en termes de fonctionnement des établissements », déclare [Lamri Adoui](#), président de France Universités, sur France Inter, le 05/05/2025.

Il réagit aux annonces d'Emmanuel Macron, président de la République et d'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, lors de l'événement Choose Europe for science organisé par l'Élysée, le même jour, en Sorbonne. 100 M€ sont mis par la France via France 2030, et 500 M€ par l'Europe, pour l'accueil de chercheurs installés à l'étranger et dont les libertés académiques sont attaquées.

Les 100 M€ de la France « ne seront pas pris normalement sur les moyens des établissements », indique Lamri Adoui qui était présent en Sorbonne. « Il ne faudra pas voir le recrutement d'un chercheur américain comme un gel de poste de chercheur français. »

Il reconnaît « des efforts » ces dernières années, notamment avec la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) qui a permis « des recrutements de chaires, des repyramidages, un indemnitaire augmenté, y compris le salaire des doctorants. Mais ces efforts sont un peu moins larges sur la question du fonctionnement récurrent de nos universités, qui sont toujours un peu en difficulté, notamment sur un certain nombre de mesures que le gouvernement décide, je pense à l'augmentation du point d'indice des agents de la fonction publique, qui n'est finalement pas compensé par l'État lui-même ».

Il salue l'annonce d'Ursula von der Leyen d'inscrire la défense des libertés académiques dans la loi européenne.

### « Il est indispensable de prendre des mesures fortes et non restreintes aux Américains » (L. Adoui)

« On comprend bien que le moment est très symbolique et très important avec le tournant que représentent les décisions de l'administration Trump », indique Lamri Adoui, concernant l'événement Choose Europe for science et les annonces politiques.

« Il y a un avant et un après sur la restriction des libertés académiques dans ce qui est la première nation scientifique du monde, qui a construit même sa démocratie sur le respect des libertés académiques et sur le fait d'accueillir les chercheurs et les talents du monde entier pour innover, pour rechercher, pour prendre un coup d'avance. C'est un tournant, et donc de façon assez naturelle, il me semble indispensable de prendre des mesures fortes et non restreintes aux Américains », dit-il, rappelant que les annonces concernent « tous les chercheurs qui sont en difficulté en matière de libertés académiques ».

Pour lui, cet effort est indispensable. « Un Institut international démontre qu'en plus des États-Unis, ce sont aujourd'hui 34 pays dans le monde dans lesquels les libertés académiques reculent. Or, on sait que quand une démocratie recule, ce sont les libertés académiques qui sont attaquées en premier. Et a contrario, quand on commence à attaquer les libertés académiques, c'est très souvent que la démocratie est en train de reculer et qu'elle est en danger. »

### « Redevenir un pays attractif pour les talents internationaux »

Interrogé sur la capacité de ces programmes - des contrats de trois ans - à attirer des talents internationaux, il indique : « On est un peu prudent aujourd'hui. Il est difficile d'estimer aujourd'hui l'afflux de candidatures que nous allons recevoir. Quelques établissements ont fait des appels spécifiques comme AMU (Aix-Marseille Université) qui a reçu en l'espace de quelques semaines 300 candidatures : des jeunes, des doctorants, des post-docs, des chercheurs, un peu de seniors. »

« Qu'il y ait en termes de conditions de travail ou de salaire, des pays plus attractifs que le nôtre, c'est une évidence. Et c'est bien un des enjeux sur lesquels il faudra que la France et l'Europe se penchent si on veut redevenir un pays extrêmement attractif pour tous les talents internationaux. » Il dit ainsi espérer qu'un certain nombre de ces contrats de trois ans puissent être pérennisés derrière.

Sur le statut de réfugié scientifique qui fait l'objet d'une proposition de loi déposée par François Hollande, il indique : « Il y a des discussions en cours, y compris sur le fait de savoir si on constitutionnalise les libertés académiques pour se prémunir d'une dérive. Parce qu'on a vu que l'administration Trump avait pu le faire en quelque semaines, et que nous ne sommes à l'abri de rien en Europe. »

### Sciences Po Paris : deux chercheuses américaines accueillies un semestre ; deux autres en 2026-2027

Sciences Po annonce l'arrivée de deux chercheuses américaines, dans le cadre d'un appel à candidatures du « Sciences Po Visiting Fellowship », le 05/05/2025. Les deux lauréates, Sanyu A. Mojola de l'université de Princeton et Rachel Beatty Riedl de l'université Cornell, rejoindront respectivement le Cris (Centre de recherche sur les inégalités sociales) et le Ceri (Centre de recherches internationales) de Sciences Po, pour une durée d'un semestre.

Le programme sera renouvelé en 2026-2027 avec l'ouverture de deux nouvelles positions d'accueil. L'IEP entend à travers cette initiative « défendre une recherche libre, ouverte et de haut niveau ».

Selon Luis Vassy, directeur de Sciences Po, « l'autonomie stratégique européenne repose aussi sur une ambition intellectuelle : reconnaître les universités comme un pilier central de l'identité européenne, de sa capacité d'action et de sa puissance. À travers la défense de la liberté académique, la promotion du débat ouvert et la protection des savoirs conçus pour le temps long, l'enseignement supérieur constitue une infrastructure critique de nos démocraties. »



### France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

#### Général

Date de création

1971

Statut

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

## Missions et objectifs

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.
- Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

## Membres

Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

## Présidence

Bureau élu en janvier 2025 composé de :

Président : Lamri Adoui (Université de Caen Normandie)

Vice-présidents :

- Hélène Boulanger (Université de Lorraine)
- Jean-François Huchet (Inalco)

## Chiffres clés

---

### Personnels

- Une équipe permanente : 27 personnes.
- Des conseillers et consultants : 7 personnes.

---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 02/05/2025 à 14:37